

CHARTRE DE BON FONCTIONNEMENT

Séances en petits groupes et coaching

Mélissa
Guibert

1. Conditions d'annulation

En cas d'impossibilité de me présenter à une séance où je suis inscrit(e), je soussigné(e), _____ m'engage à prévenir Mélissa Guibert de mon absence jusqu'à 48 h avant le début de la séance de sport ou de coaching. Passées ces 48 h, la séance sera due quelle que soit la raison de l'absence.

De plus, en cas de moins de 4 inscrits sur une séance, Mélissa Guibert se réserve le droit d'annuler cette dernière, en prévenant les personnes inscrites jusqu'à 24h avant le début du cours.

Pour les séances de coaching, les conditions sont les suivantes : un coaching annulé à moins de 48h sera facturé de 50%.

2. Validité des cartes achetées

Toute carte achetée n'est ni remboursable, ni échangeable. Il vous revient de vérifier vos disponibilités en fonction du planning et des périodes de vacances de Mélissa. La carte est valable 1 an.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Fait à _____

Le ____/____/____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :